

Et si vous  
prenez l'air...

**NOUVELLE  
VERSION**

pour chauffer l'eau ?



JUSQU'À  
**70%**  
D'ÉCONOMIE  
D'ÉNERGIE

**Notice d'installation  
et d'utilisation**

Caractéristiques - Installation - Mise en service  
Utilisation - Entretien et maintenance - Garantie



**aéromax**<sup>®</sup>

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

# SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR LA MISE EN SERVICE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

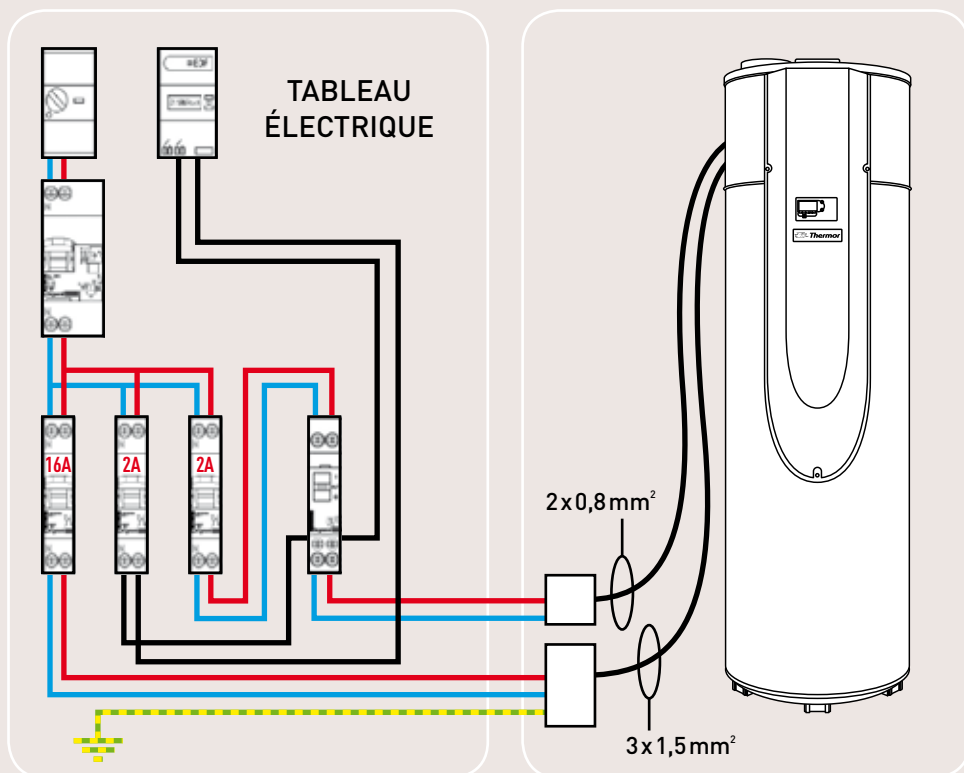
Afin d'assurer la protection  
contre la corrosion de la cuve,

**le chauffe-eau doit être  
alimenté en permanence.**

**Pour plus d'informations,  
veuillez vous reporter aux sections  
"Raccordements électriques" de la notice.**

**Nota :** Dans certains cas où il est  
difficile d'établir une deuxième  
ligne d'alimentation, il est possible  
de remplacer le contact Heures  
Creuses/Heures Pleines d'EDF par  
une horloge qui sera programmée  
suivant la tarification en vigueur  
sur le lieu d'installation.

**Les fils du câble électrique fourni sont sertis, s'ils devaient être coupés,  
veuillez à les sertir à nouveau avant le raccordement sur l'alimentation électrique.**



**Pour que le fonctionnement Heures Creuses/Heures Pleines soit actif, mettre ce  
paramètre sur ON dans le menu des réglages (voir section "Mise en service" de la notice).**

# Sommaire

<b>Recommandations importantes . . . . .</b>	<b>2</b>
<b>Présentation du produit . . . . .</b>	<b>3</b>
Principe de fonctionnement . . . . .	3
Caractéristiques techniques. . . . .	4
Dimensions . . . . .	5
<b>Installation. . . . .</b>	<b>6</b>
Choix du lieu d'installation . . . . .	6
Mise en place du produit . . . . .	9
Raccordement hydraulique. . . . .	10
Raccordement aéraulique. . . . .	11
Raccordement électrique . . . . .	12
Mise en service . . . . .	13
<b>Utilisation . . . . .</b>	<b>15</b>
Panneau de commande . . . . .	15
Description des pictogrammes . . . . .	15
Description des modes . . . . .	16
Adapter le mode de régulation à votre besoin . . . . .	18
<b>Recommandations – Maintenance &amp; Dépannage . . . . .</b>	<b>19</b>
Conseil à l'utilisateur . . . . .	19
Entretien domestique . . . . .	19
Entretien par un professionnel agréé . . . . .	20
Aide au dépannage . . . . .	21
Diagnostic de panne à l'usage du professionnel . . . . .	22
Service après-vente . . . . .	24
Champ d'application de la garantie . . . . .	25
Conditions de garantie. . . . .	25
Recommandations approuvées par le GIFAM . . . . .	26

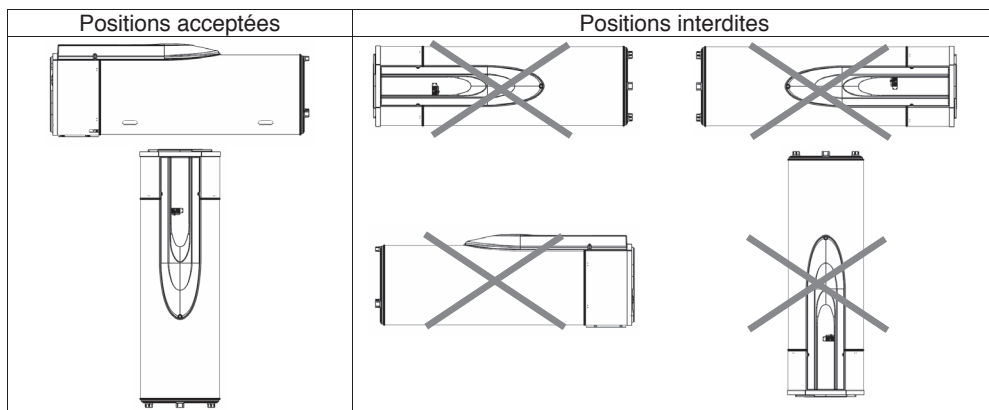
## Recommandations importantes

### Transport & Stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit par une signalétique. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Un indicateur d'inclinaison permet de vérifier si le produit a été transporté et manipulé conformément à nos recommandations. Nous vous recommandons d'être vigilant au respect des présentes consignes. En effet, **notre garantie commerciale ne s'appliquera pas si l'indicateur d'inclinaison est rouge**. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.



**Il est formellement interdit de gerber ce produit.**



### Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de mise en service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

# Présentation du produit

## Principe de fonctionnement

Le chauffe-eau pompe à chaleur utilise un air non chauffé pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le réfrigérant contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air ambiant non chauffé, ou l'air extérieur vers l'eau du ballon.

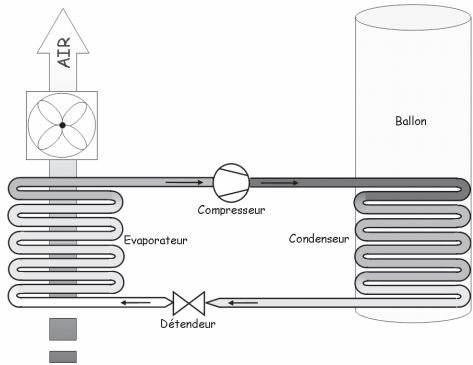
L'air traverse l'appareil à l'aide d'un ventilateur, aérant les différents organes dont l'**évaporateur**.

Au passage dans l'**évaporateur**, le réfrigérant s'évapore et prélève des calories à l'air aspiré.

Le **compresseur** comprime le réfrigérant ce qui l'amène à une température plus élevée.

Cette chaleur est transmise par le **condenseur** à l'eau sanitaire stockée dans le ballon.

Le réfrigérant se détend dans le **détendeur thermostatique** et se refroidit. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'**évaporateur**.



Plus l'air est froid, plus les calories sont difficiles à prélever. De même, plus la consigne d'eau chaude est élevée, plus il est difficile à la pompe à chaleur d'y restituer les calories prélevées.

## Caractéristiques techniques

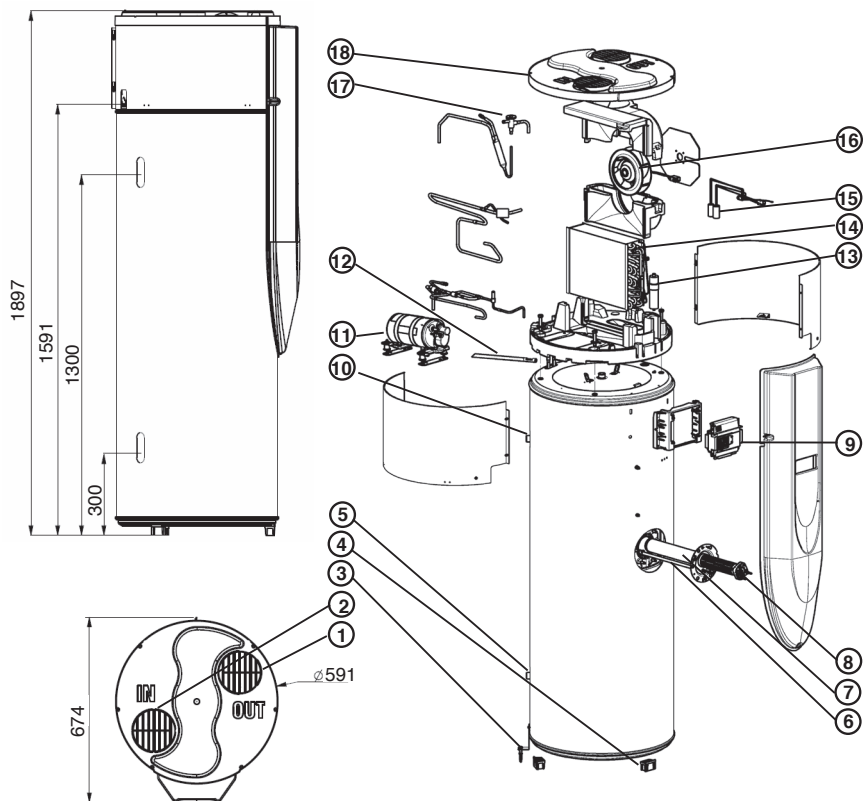
Dimensions	mm	H 1897 x l 591 x P 674
Poids à vide	kg	90
Capacité de la cuve	L	270
Raccordement eau chaude /eau froide		3/4 '' M
Protection anti-corrosion		Anode à courant imposé
Conductivité minimale de l'eau	µS/cm	40
Pression d'eau assignée	bars	6
Raccordement électrique (tension / fréquence)		230 V monophasé 50 Hz
Puissance maxi totale absorbée par l'appareil	W	2550
Puissance moyenne absorbée par la PAC	W	425
Puissance maxi absorbée par la PAC	W	750
Puissance fournis par la PAC ( <i>aux conditions nominales + 15°C</i> )	W	1660
Puissance absorbée par appoint électrique	W	1800
Plage de réglage de la température de l'eau par pompe à chaleur	°C	45 à 62 (température pré-réglée en usine à 55°C)
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (température de l'air)	°C	-5 à 35
Débit d'air à vide (sans gaine)		
• Vitesse 1	m <sup>3</sup> /h	200
• Vitesse 2	m <sup>3</sup> /h	390
Pertes de charge admissibles sur le circuit aéraulique sans impact sur la performance	Pa	25
Puissance acoustique *	dB(A)	54
Pression acoustique à 2m en champ libre	dB(A)	37
Fluide frigorigène	-/kg	R134a / 1,35
<b>Performances certifiées à 7°C d'air (CDC LCIE 103-15A) &amp; gainage à 25Pa **</b>		
Coefficient de performance (COP)		3,1
QPr (sur 24h)	kWh	0,77
Temps de chauffe (tr)		8H19mn
<b>Performances mesurées à 15°C d'air (CDC LCIE 103-15A) &amp; non gainé **</b>		
Coefficient de performance (COP)		3,8
QPr (sur 24h)	kWh	0,74
Temps de chauffe (tr)		7H30mn
<b>Autres performances</b>		
Quantité max. d'eau mélangée à 40°C (consigne à 62°C)	L	455L

\* Testé en chambre réverbérante selon la norme de mesure NF EN ISO 3741, chauffe-eau sans accessoire, mesure moyenne lors d'une chauffe de 21 à 57°C d'eau à 20°C d'air ambiant

\*\* Performances mesurées pour une chauffe de l'eau de 15°C à 51°C selon le protocole du cahier des charges de la marque NF Electricité performance N° LCIE 103-15A des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN 255-3).

Cet appareil est conforme aux directives 2004/108/CEE concernant la compatibilité électromagnétique et 2006/95/CEE concernant la basse tension.

## Dimensions / composants



- |   |                              |    |                                    |
|---|------------------------------|----|------------------------------------|
| 1 | Sortie air                   | 10 | Piquage eau chaude                 |
| 2 | Entrée air                   | 11 | Compresseur                        |
| 3 | Patte de fixation poste fixe | 12 | Evacuation des condensats          |
| 4 | Pieds fixes                  | 13 | Condensateur permanent compresseur |
| 5 | Piquage eau froide           | 14 | Evaporateur                        |
| 6 | Doigt de gant                | 15 | Faisceau ventilateur               |
| 7 | Fourreau                     | 16 | Ventilateur                        |
| 8 | Résistance stéatite          | 17 | Détendeur                          |
| 9 | Régulation                   | 18 | Couvercle                          |

### Non représentés :

- Notice
- Raccord diélectrique
- Tube d'évacuation des condensats

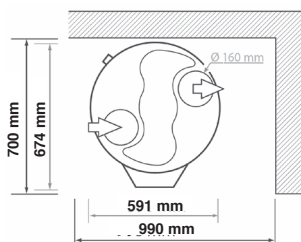
# Installation

## Choix du lieu d'installation

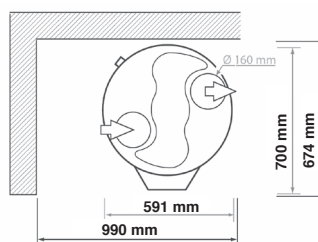
**Résistance du plancher** • Tenue à une charge de 400 kg minimum (surface sous le chauffe-eau)

**Le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP 21, en accord avec les exigences de la NFC 15-100**

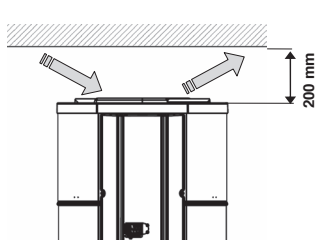
	<b>Configuration non gainé ou semi gainé</b>	<b>Configuration gainé</b>
<b>Type de local dans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Local non chauffé à température supérieure à 5° et isolé des pièces chauffées de l'habitation</li> <li>Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10°C toute l'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Local au minimum hors gel</li> <li>Local conseillé = volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs</li> <li>Eviter la proximité des pièces de nuit pour le confort sonore</li> <li>buanderie, cellier, placard dans l'entrée...</li> <li>Volume &gt; 20m<sup>3</sup></li> </ul>
<b>Exemples de local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>garage, chaufferie, sous-sol, lingerie...</li> <li>Volume &gt; 20m<sup>3</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volume &gt; 20m<sup>3</sup></li> </ul>
<b>Volume du local dans lequel est prélevé l'air</b>		
<b>Température du local d'installation du chauffe-eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5°C à 35°C hors fonctionnement du chauffe-eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1°C à 35°C</li> </ul>
<b>Température de l'air aspiré</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3°C à 35°C</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-5°C à 35°C</li> </ul>
<b>Hauteur sous plafond</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 2m10</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si besoin prendre en compte la hauteur d'un coude isolé (env. 300mm)</li> </ul>
<b>Surface nécessaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(591+400) x 700 (l x P), voir schéma ci-dessous</li> <li>Surface impérativement de niveau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>680 x 700 (l x P), voir schéma ci-dessous</li> <li>Surface impérativement de niveau.</li> </ul>



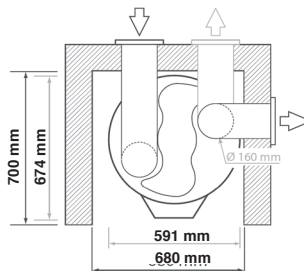
Configuration non gainé



Configuration non gainé



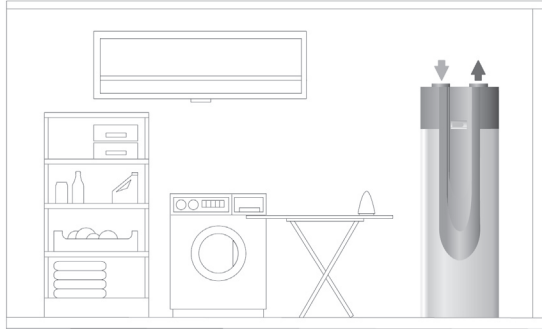
Configuration non gainé



Configuration gainé

## Configurations conseillées

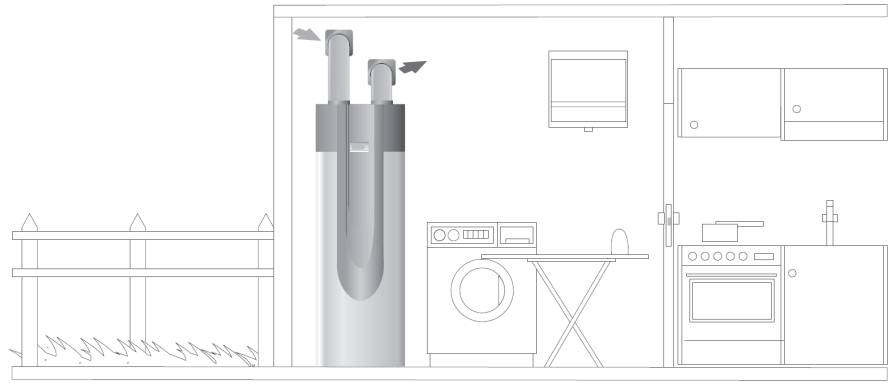
**1<sup>ère</sup> Configuration** : Installation sans gaine dans un volume non chauffé (Volume > 20m<sup>3</sup>)  
Paramètre FAN à mettre sur 0 (voir chapitre « Mise en service »).



**Exemples de pièces non chauffées :**

- Garage : Récupération de calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.
- Pièce semi enterrée : Récupération des calories gratuites libérées par le sol et les parois du sous-sol.

**2<sup>e</sup> Configuration** : Installation dans un volume chauffé ou non chauffé, avec gaines  
Paramètre FAN à mettre sur 2 (voir chapitre « Mise en service »).



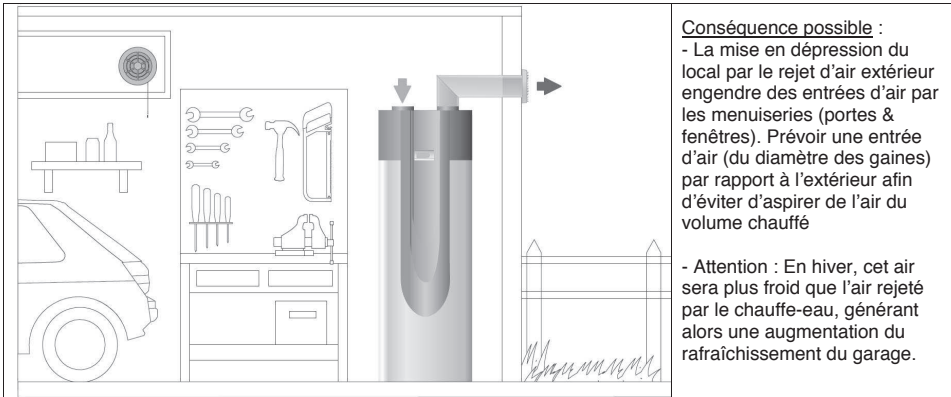
**Préconisations :**

- Respecter les longueurs maximales de gaines (voir page 11 « raccordement aéraulique »).
- Utiliser des gaines rigides ou semi-rigides calorifugées.
- Prévoir des grilles à l'entrée & à la sortie d'air pour éviter l'intrusion de corps étrangers ; Attention, les grilles entrée & sortie d'air à obstruction manuelle sont interdites

## Configuration tolérée sous conditions

**Installation dans un volume non chauffé, avec 1 gaine (refoulement ou aspiration, volume > 20m<sup>3</sup>)**

Paramètre **FAN** à mettre sur **1** (voir chapitre « Mise en service »).



## ⊖ Configurations interdites ⊖

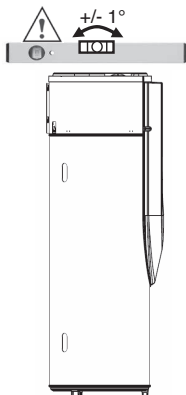
Configurations d'installation interdites	Risque associé
✘ Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce comprenant une source de chaleur payante destinée au chauffage du local	Surconsommation du système : le chauffe-eau n'utilise plus des calories gratuites, mais des calories déjà payées.
✘ Raccordement sur la VMC	Les débits d'air du chauffe-eau thermodynamique (de l'ordre de 300m <sup>3</sup> /h) ne sont pas compatibles avec ceux d'une VMC (de l'ordre de 100m <sup>3</sup> /h). De plus, des vapeurs grasses ainsi que des poussières peuvent être véhiculées via les conduits de VMC pouvant nuire à la durée de vie de votre chauffe-eau.
✘ Raccordement sur les combles	En cas d'isolation insuffisante entre la maison & les combles, une telle installation risque d'augmenter les déperditions de la maison. A l'extrême, il pourrait apparaître de la condensation sur les plafonds des pièces se situant en dessous des combles rafraîchies. Risque de chutes d'objets et aspiration de poussières par le chauffe-eau élevé dans cette configuration, pouvant nuire à la durée de vie de votre chauffe-eau.
✘ Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur	Perte importante de COP & rafraîchissement fortement accentué du local.
✘ Raccordement à un puit canadien	Perte de charge trop importante & problèmes d'équilibrage des deux ventilateurs en série. Risque important d'encrassement de l'évaporateur.

**Autres interdictions :**

- Ne pas faire de raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge
- Eviter les locaux poussiéreux
- Ne pas puiser d'air contenant des solvants ou des matières explosives
- Ne pas raccorder l'appareil à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué
- Ne pas installer le chauffe-eau dans un local soumis au gel
- Ne rien poser sur le dessus du chauffe-eau.

## Mise en place du produit

- 1- Amener le chauffe-eau à l'endroit de l'installation définitive.
- 2- Découper la jupe carton suivant les pointillés
- 3- Retirer le chauffe-eau de la palette & le positionner au lieu du raccordement hydraulique



MAXIMUM !

**Le chauffe eau doit être installé sur un sol lisse et horizontal.**  
Si ce n'est pas le cas, il doit être **mis de niveau** en le calant au niveau des patins support.

Sans cette précaution, on peut rencontrer des problèmes d'évacuation de condensats et donc de givrage.

Le chauffe eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide de la patte de fixation prévue pour cet usage.



## Raccordement hydraulique

### Piquage eau froide

Afin de procéder au raccordement hydraulique, il est absolument indispensable de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation afin de ne pas risquer d'introduire dans la cuve du chauffe-eau des particules métalliques ou autres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 7 bars (non fourni), neuf, portant le marquage NF (norme NF EN 1487) raccordé sur le piquage eau froide du chauffe-eau (repère 5 p 5).



**Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau, à l'exception d'une canalisation de cuivre.**

Note : il est normal que de l'eau coule du groupe de sécurité pendant la chauffe (cela peut représenter 2 à 3% de la capacité du chauffe-eau). Il est donc nécessaire de prévoir le raccordement aux eaux usées, maintenu à l'air libre.

Quelque soit le type d'installation, elle doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 5 bars. **Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale.** Une pression de 3 à 4 bars est recommandée.

Le dispositif limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Le tuyau de décharge raccordé au limiteur de pression doit être installé dans un environnement maintenu hors gel et en pente continue vers le bas.

### Piquage eau chaude



Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude afin d'éviter les couples galvaniques fer/cuivre (risque de corrosion). Il est obligatoire d'équiper le piquage eau chaude (repère 10 p 5) d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).

**En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.**



**La réglementation française** impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température maximale de l'eau chaude sanitaire à 50°C maximum aux points de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est fortement conseillée. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

### Evacuation des condensats



Le refroidissement de l'air circulant au contact de l'évaporateur entraîne la condensation de l'eau contenue dans l'air du local. **L'écoulement de l'eau condensée à l'arrière de la pompe à chaleur doit être conduit par des tuyaux en plastique depuis la pompe à chaleur afin d'évacuer les condensats (repère 12 p 5).**

Selon l'humidité de l'air, il peut se former **jusqu'à 0,25l/h de condensats**. L'écoulement de ces condensats ne doit pas être réalisé de manière directe à l'égout, car les vapeurs d'ammoniac qui refoulent de l'égout pourraient endommager les lamelles de l'échangeur de chaleur et les pièces de la pompe à chaleur. **Il est donc impératif de prévoir un siphon d'écoulement aux eaux usées.**

## Raccordement aéraulique

Votre chauffe-eau thermodynamique peut être équipé d'accessoires de gainage, non fournis avec le chauffe-eau.

Lorsque le volume de la pièce où est installé votre chauffe-eau thermodynamique est insuffisant, son raccordement à des gaines d'air de diamètre 160 est possible. Si les gaines d'air ne sont pas isolées, de la condensation peut apparaître sur celles-ci lors du fonctionnement. **Il est donc impératif d'opter pour des gaines d'air isolées.**

Un mauvais gainage (gaines écrasées, longueur ou nombre de coudes trop importants...) peut engendrer une perte de performance. **Il est donc fortement conseillé d'utiliser des gaines rigides.**

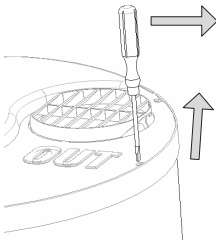

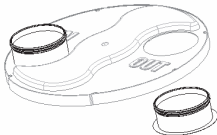
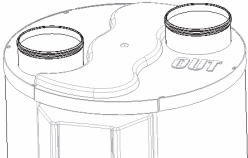


En cas de raccordement à des gaines, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence (voir p 14).



La longueur totale des conduits pour l'évacuation et l'aspiration de l'air ne doit pas dépasser 5m & 2 coudes en diamètre 160. Tout coude supprimé permet de raccorder 6m linéaires supplémentaires.

### Etales pour la mise en place du kit de raccordement

<p><b>1-</b> Retirer le couvercle en le dé-clipant à l'aide d'un tournevis</p>	
<p><b>2-</b> Découper les 4 liens sécables au niveau des déflecteurs d'entrée &amp; de sortie d'air.</p>	
<p><b>3-</b> Mettre en place les raccords pour gaine et assurer l'étanchéité à l'aide des mousses adhésives fournies</p>	
<p><b>4-</b> Remettre le couvercle en place, les gaines peuvent maintenant être raccordées.</p>	

## Raccordement électrique



**Attention : le chauffe-eau ne doit être raccordé électriquement qu'après son remplissage en eau (cf. paragraphe mise en service p 13).**



**Le chauffe-eau doit être alimenté de façon permanente pour ne pas risquer un manque d'eau chaude et garantir la protection ACI (Anti-Corrosion) du chauffe eau.**

Le chauffe-eau doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé 50Hz. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé.

L'installation comportera :

- Un disjoncteur 16A omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

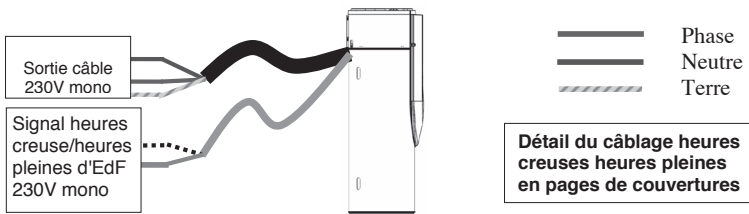
Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



**La mise à la terre est obligatoire.  
Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.**

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**

### Raccordement électrique dans le cas d'une double tarification :

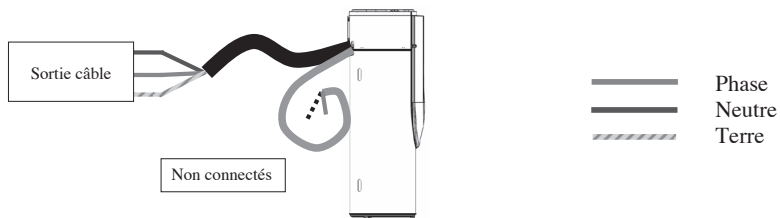


**Nota :** Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le contact heures creuses / heures pleines d'EdF par une horloge qui sera programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation.



**Dans le cas de double tarification, il est nécessaire de paramétrer la régulation en conséquence (voir p 14, paramétrage de la régulation).**

### Raccordement électrique dans le cas d'une simple tarification :



**Nota :** Le câble des heures creuses / heures pleines ne présente aucun risque électrique en configuration non connecté.

## **Mise en service**

### **1. Remplissage du chauffe-eau.**

- Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
- Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
- Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.
- Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant successivement la vanne de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

### **2. Vérification du bon fonctionnement.**



- Mettre le chauffe-eau sous tension. Vérifier qu'aucune erreur n'apparaît à l'écran sinon se reporter à la section diagnostic du système. La température de consigne s'affiche et le symbole du ventilateur clignote. Après 3 minutes le compresseur démarre.
- Sélectionner le paramètre « FAN » et le configurer suivant les préconisations du paragraphe « **Paramétrage de la régulation** »
- La température de sortie d'air est, après environ 10 minutes de marche du compresseur au moins 3 à 4°C plus froide que celle de l'air aspiré. L'eau s'écoule goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé conformément au paragraphe « Raccordement hydraulique » p. 10). Ce phénomène est tout à fait normal, il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe.
- Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements.
- Si la vérification est concluante, votre appareil est prêt. Il fonctionne alors selon les réglages de régulation d'usine, en mode AUTO sans prise en compte des heures creuses.
- Reportez vous à la section paramétrage de cette notice afin d'optimiser le fonctionnement de votre appareil.

### **NOTA**

Pendant la chauffe avec l'appoint électrique et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

### 3. Paramétrage de la régulation

#### Réglage de la consigne

La température de consigne de votre appareil est réglée en usine à 55°C. Elle peut être réglée par simple appui sur les touches  & , directement via l'affichage par défaut. Le coefficient de performance (COP) est d'autant meilleur que la consigne de la pompe à chaleur est faible.

**Valeurs possibles** : de 45 à 62

#### Les paramètres à régler

Pour entrer et sortir du menu de paramétrage, appuyer simultanément sur les deux touches

suivantes :  + 

Dans ce menu, tous les paramètres ajustables peuvent être si nécessaire vérifiés et modifiés. Les valeurs entrées par défaut dans le réglage usine garantissent un fonctionnement optimal.

Une fois rentré dans le menu, l'appui sur la touche  permet de choisir le paramètre à modifier

et l'appui sur les touches  &  permet de modifier la valeur des paramètres.

HCHP  
OFF

HCHP  
ON

#### Heures creuses / heures pleines

En cas de double tarification, lorsque le câble heures creuses / heures pleines de votre chauffe-eau est raccordé, positionner ce paramètre sur ON pour que la régulation prenne en compte l'information des heures creuses reçue.

**Valeur par défaut** : OFF

FAN  
0

FAN  
2

#### Raccordement à des gaines

La position 0 correspond à un chauffe-eau installé sans gaine. La régulation ajustera alors le ventilateur pour le confort acoustique. Dans cette configuration, la pompe à chaleur ne fonctionnera pas si le local est non hors gel.

La position 1 correspond à un demi gainage (une seule gaine installée généralement au refoulement pour évacuer l'air froid en dehors du local).

La position 2 correspond au gainage sur aspiration & refoulement.

Pour ces 2 positions la régulation ajustera alors le ventilateur pour qu'il puisse supporter les pertes de charges supplémentaires

**Valeur par défaut** : 0

**Valeurs possibles** : 0, 1 ou 2

ALEG  
OFF

ALEG  
ON

#### Mode anti-légionellose

Ce paramètre permet d'activer le mode anti-légionellose : une fois par mois, l'ensemble de l'eau chaude sanitaire est montée à 62°C pendant plus d'une heure. Ce mode dégrade la performance globale du produit et n'est utile qu'en cas de longues périodes d'absences répétées.

**Valeur par défaut** : OFF

FELC  
OFF

FELC  
ON

#### Mode électrique seul

Ce paramètre est utilisé en cas de défaillance de la pompe à chaleur dans les modes AUTO, BOOST et Absence afin d'assurer un minimum d'eau chaude avant l'intervention d'une équipe technique.

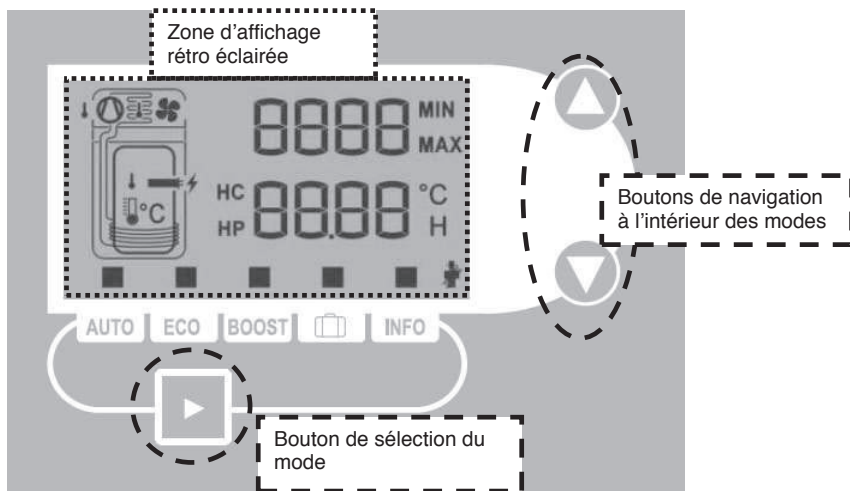
Attention, dans ce mode seul la moitié du volume d'eau du ballon est garantie.

**Valeur par défaut** : OFF

La validation du réglage d'un paramètre se fait par le passage au paramètre suivant.






# Utilisation

## Panneau de commandes









## Description des pictogrammes :

Symbole	Nom	Description
	Compresseur	Etat du compresseur : Compresseur en cours de fonctionnement → Clignotement lent
	Ventilateur	Etat du ventilateur : Ventilateur en vitesse basse → Clignotement lent Ventilateur en vitesse haute → Clignotement rapide
	Sonde	Indication de la position physique des sondes Sonde associée à la température affichée → Clignotement lent
	Appoint Electrique	Etat de la résistance électrique : Appoint électrique en cours de fonctionnement → Clignotement lent
<b>HC</b> <b>HP</b>	Heures Creuses ou Heures Pleines	En mode Heures Creuses – Heures Pleines le symbole correspondant à la tarification est affiché.
	Risque de manque d'eau chaude	Indique en mode ECO que les températures d'air risquent d'engendrer un manque d'eau chaude.
<b>MIN</b>	Minimum	Précise que la valeur affichée est le minimum rencontré par la sonde.
<b>MAX</b>	Maximum	Précise que la valeur affichée est le maximum rencontré par la sonde.
<b>Info</b>	Information	Signale l'entrée dans le menu information.

	Température d'air Entrant	Sonde de température d'air située dans le flux d'air ambiant
	Température Evaporateur	Sonde de température située sur une crosse de l'évaporateur
	Température d'eau	Sonde de température d'eau située dans le doigt de gant
	Temps PAC	Indique le temps de fonctionnement de la pompe à chaleur du chauffe-eau en heures
	Temps Elec	Indique le temps de fonctionnement de l'appoint électrique du chauffe-eau en heures

## Description des modes

icônes graphiques	Description	Indication en service
	Gestion optimisée de la pompe à chaleur et de l'électrique afin de garantir le confort	Le mode est sélectionné lorsque le pointeur  est positionné au dessus de l'icône.
	Fonctionnement en pompe à chaleur seule	
	Marche forcée en électrique + pompe à chaleur sur une chauffe	
	Absence prolongée : mise hors gel du chauffe eau et relance le dernier jour d'absence	
	Indication des différentes températures de sonde ainsi que des temps de fonctionnement de la pompe à chaleur ou de l'appoint électrique	

## Fonctionnement du mode AUTO

Ce mode de fonctionnement gère de façon automatique le choix de l'énergie qui permettra de faire le maximum d'économies tout en garantissant un confort suffisant en eau chaude.

Le chauffe-eau choisit préférentiellement la pompe à chaleur pour fonctionner. Si les températures d'air sont hors plages de fonctionnement ou si un défaut est détecté sur la pompe à chaleur, l'appoint électrique sera sélectionné automatiquement pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

### Cas des heures creuses / heures pleines

Le mode AUTO dans le cadre d'un raccordement aux heures creuses / heures pleines, utilise de manière optimisée les créneaux heures creuses afin de maximiser les économies.

Les temps de chauffe pouvant dépasser dans certains cas les 8 heures, le chauffe-eau peut s'autoriser à prolonger son fonctionnement au-delà des heures creuses en pompe à chaleur seule.

L'appoint électrique est utilisé (en heures creuses uniquement) lorsque des conditions sévères sont rencontrées (forte consommation d'eau et température d'air faible) pour aider la pompe à chaleur à fournir un volume d'eau chaude suffisant en fin d'heures creuses.

Exemples :

<b>Cas hivers rigoureux</b>	<b>Cas hivers</b>	<b>Cas été</b>
Utilisation au 3/4 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 1°C	Utilisation au 3/4 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 7°C	Utilisation au 2/3 du volume d'eau chaude disponible Température d'air à environ 18°C
<b>Choix effectué par la régulation :</b> Fonctionnement en pompe à chaleur plus appoint électrique	<b>Choix effectué par la régulation :</b> Fonctionnement en pompe à chaleur seule avec autorisation de dépassement en heures pleines	<b>Choix effectué par la régulation :</b> Fonctionnement en pompe à chaleur seule et uniquement en heures creuses seules

## **Fonctionnement du mode ECO**

Ce mode de fonctionnement utilise uniquement la pompe à chaleur (PAC) pour produire l'eau chaude. **Ce mode peut entraîner des manques d'eau chaude dans certains cas de fonctionnement** (principalement pour des températures d'air hors plage de fonctionnement).

### **Cas des heures creuses / heures pleines**

La relance de la pompe à chaleur s'effectue lors du passage aux heures creuses. La pompe à chaleur arrête sa chauffe lorsque la consigne est atteinte.

## **Fonctionnement du mode BOOST**

Le mode BOOST permet à l'utilisateur de mettre en marche forcée la pompe à chaleur et l'appoint électrique simultanément en cas de besoins importants. Dans ce mode, le signal heures creuses / heures pleines n'est pas pris en compte.

La régulation revient automatiquement dans le mode précédemment sélectionné en fin de cycle.



## **Fonctionnement du mode ABSENCE**

Ce mode de fonctionnement permet de protéger le ballon en cas d'absence : sa protection contre la corrosion est assurée et la régulation maintient l'eau au dessus de 7°C. Les flèches de sélection permettent de programmer le nombre de jours d'absence. L'utilisateur peut programmer entre 1 & 99 jours d'absence. Si aucun jour n'est programmé, le chauffe-eau est de manière permanente en mode absence.

Lors de la dernière journée programmée du mode absence, le chauffe-eau réalise une chauffe anti-légionellose. En fin de mode absence, la régulation repasse automatiquement dans le mode précédemment sélectionné.

## **Mode INFO**

Ce mode permet de visualiser les températures mesurées par les différentes sondes, leurs valeurs maximales et minimales rencontrées ainsi que les temps de fonctionnement de la pompe à chaleur ou de l'appoint électrique.

Les différentes valeurs peuvent être remises à zéro par appui simultané sur les touches :  + 

## **Gestion du dégivrage automatique**

Le chauffe-eau est équipé d'une fonction de dégivrage. A température négative, le dégivrage s'effectue automatiquement par ouverture d'une électrovanne qui envoie directement les gaz chauds sortant du compresseur vers l'évaporateur pour y faire fondre le givre. A température positive, le ventilateur seul est utilisé pour dégivrer l'échangeur.

L'activation du mode dégivrage est pilotée par la sonde de température de l'évaporateur. Celle-ci est capable de détecter la formation de givre quelque soit la température d'air ou la configuration d'installation.

Le cycle de dégivrage s'effectue sur une durée maximum de 15 minutes.

## **Gestion du ventilateur**

Lorsque le paramètre FAN est en position 0 (*FAN 0*), le chauffe-eau aspire l'air du local où il se trouve. Le ventilateur fonctionne de manière permanente à petite vitesse pour garantir le confort acoustique tout en garantissant suffisamment d'eau chaude. **Ne pas utiliser de gaine et le paramètre FAN 0 simultanément.**

La position « 1 » (*FAN 1*) est utilisée lorsqu'une seule gaine est installée, généralement sur le refoulement d'air. Ce type d'installation permet d'évacuer l'air froid et sec en dehors du local.

La position « 2 » (*FAN 2*) est utilisée lorsque l'entrée et la sortie d'air sont gainées sur l'extérieur.

Avec les positions *FAN 1* ou *FAN 2*, le ventilateur fonctionnera en vitesse haute pour compenser les pertes de charges induites par les gaines.

Avec les positions *FAN 0* ou *FAN 1*, la limite inférieure de fonctionnement en pompe à chaleur sera de 3°C d'air pour protéger le chauffe-eau du gel (-5°C dans le cas *FAN 2*).

## Adapter le mode de votre appareil à votre besoin

### 1. Déterminez votre besoin journalier en nombre de douches (1 bain = 3 douches)

Exemple : besoin journalier = 3 douches + 1 bain => comptez 6 douches

### 2. Déterminez le mode le plus adapté à votre besoin dans le tableau ci-dessous

Nombre de douches journalières		AUTO		ECO *		Consigne
CONFORT	GRAND CONFORT	HC/HP	Permanent	HC/HP	Permanent	
4	2	X		X		51
5	3	X		X		55
6	4	X			X	62
7	5		X		X	51
8	6		X		X	55
9	7		X			62

\* Passage en mode Auto préconisé si la température d'air aspiré peut être inférieure à la limite basse de fonctionnement la nuit (voir section choix du lieu d'installation p6). Le mode auto propose une sécurisation du volume d'eau disponible par complément de chauffe en appoint électrique en conditions climatiques sévères.

#### Remarques :

- Si malgré ce choix, vous n'obtenez pas la quantité d'eau chaude que vous souhaitez, passez au mode proposé dans le niveau supérieur
- si votre besoin varie (ponctuellement ou sur une grande période) : adaptez le mode à votre besoin.

### 3. Réglez votre appareil sur le mode que vous avez déterminé (voir section « paramétrage de la régulation » p14)

## Recommandations – Maintenance & Dépannage

### Conseils à l'utilisateur

- Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension.  
Procéder de la façon suivante :
  1. couper l'alimentation électrique
  2. fermer l'arrivée d'eau froide
  3. ouvrir un robinet d'eau chaude
  4. ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

### Entretien domestique

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il n'est pas bloqué.

Vérifier périodiquement l'absence d'alarme sur l'afficheur. En cas d'alarme, se reporter au paragraphe d'aide au dépannage (p 21)

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.

Pour les régions où l'eau est très calcaire ( $T_h > 20^\circ\text{F}$ ), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, **la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°F**. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

## Entretien par un professionnel agréé

**Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les 2 ans.**

- Coupez l'alimentation électrique de l'appareil (disjoncteur, fusibles...).
- Vidangez la cuve :
  - fermez le robinet d'arrivée d'eau froide du groupe de sécurité,
  - ouvrez un robinet d'eau chaude,
  - mettez la soupape de sécurité en position vidange.
- Démontez le capot avant.
- Déconnectez les fils aux bornes du thermostat
- Démontez l'ensemble chauffant.
- Enlevez le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyez avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement. Les résidus pourront être retirés à l'aide d'un aspirateur eau & poussières.
- Nettoyez l'intérieur du fourreau (possibilité de calamine).
- L'anode ACI est en titane et ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
- Remontez l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
- Remplissez le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifiez son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettez le thermostat et son support et reconnectez l'alimentation électrique.
- Contrôlez à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrez légèrement les écrous.
- Vérifiez la connectique électrique.
- Vérifiez le bon positionnement de la sonde de température dans le doigt de gant situé à proximité de l'appoint électrique (la sonde doit être positionnée au fond du doigt de gant).

### **Evaporateur :**

- La propreté de l'évaporateur et du ventilateur devra être vérifiée **tous les ans**. L'encrassement de ces composants peut réduire les performances de la pompe à chaleur.
- Pour accéder à l'évaporateur, retirer le capot supérieur en le dé-clipant à l'aide d'un tournevis. La demi-viole de gauche peut également être retirée en cas de difficulté d'accès.
- Si nécessaire, l'évaporateur et le ventilateur seront nettoyés à l'aide d'un pinceau à poils souples. Le brossage de l'évaporateur doit être délicat pour ne pas endommager ses ailettes. Dans le cas où les ailettes seraient pliées, les redresser à l'aide d'un peigne adapté.



**L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot de façade ainsi que du capot supérieur**

### **Tube d'évacuation des condensats :**

- La propreté du tube d'évacuation des condensats (repère 12 sur schéma p. 5) doit être vérifiée. En effet, la pollution du local (poussière) peut entraîner un dépôt dans le bac de récupération des condensats. Ce dépôt peut obstruer le tube d'évacuation des condensats et provoquer une accumulation d'eau excessive dans le bac pouvant générer des dysfonctionnements.

## Aide au dépannage

### Codes alarme du tableau de commande :

Le buzzer peut être suspendu ou réarmé en appuyant sur une des touches suivantes :



Code Affiché	Cause	Conséquences	Dépannage
Err 03	Sonde de température d'eau (doigt de gant) défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de chauffe possible</li> <li>▪ Mise en sécurité haute pression (Err 05)</li> <li>▪ Activation de la sécurité thermique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier les connexions ou remplacer la sonde</li> </ul>
Err 06	Protection ACI en court circuit	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protection ACI désactivée, risques de corrosion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier les connexions de câblage</li> <li>▪ Remplacer l'ACI</li> </ul>
Err 07	Absence d'eau dans le ballon ou liaison ACI ouverte	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en eau le ballon</li> </ul>
Err 09	Température d'eau trop chaude. (> 80°C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque de déclenchement de la sécurité mécanique</li> <li>▪ Pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 3</li> <li>▪ Vérifier que l'appoint n'est pas piloté en permanence</li> <li>▪ Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire</li> </ul>
Err 21	Sonde de température (Entrée d'air) défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plages de fonctionnement non respectées</li> <li>▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique</li> <li>▪ Mode ECO : pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier les connexions ou remplacer la sonde</li> </ul>
Err 22	Sonde de température (Evaporateur) défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonction dégivrage compromise</li> <li>▪ Risque d'endommagements du compresseur</li> <li>▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique</li> <li>▪ Mode ECO : pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier les connexions ou remplacer la sonde</li> </ul>
Err 24	Température d'air en dehors de la plage de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonctionnement PAC en dehors de la plage.</li> <li>▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique</li> <li>▪ Mode ECO : pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer le chauffe-eau suivant les préconisations de la notice</li> <li>▪ Vérifier le paramètre FAN (se reporter à la p°14)</li> <li>▪ Vérifier les connexions et le positionnement de la sonde 1</li> </ul>
Err 25	Alarme de pressostat (défaut haute pression)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas d'alimentation du compresseur</li> <li>▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique</li> <li>▪ Mode ECO : pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier que la température d'air n'a pas dépasser les 35°C</li> <li>▪ Réduire la consigne</li> <li>▪ L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut</li> </ul>
Err 28	Dysfonctionnement dégivrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dégivrage non efficace et obstruction de l'évaporateur</li> <li>▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique</li> <li>▪ Mode ECO : pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier l'activation de la vanne gaz chaud dans le mode installateur</li> <li>▪ Vérifier le fonctionnement du ventilateur</li> <li>▪ L'appui sur la touche mode permet de réarmer ce défaut</li> </ul>
Err 30	Dysfonctionnement pompe à chaleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de chauffe trop long</li> <li>▪ Risque de manque eau chaude</li> <li>▪ Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique</li> <li>▪ Mode ECO : pas de chauffe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contacter votre installateur</li> </ul>

## Diagnostic de panne à l'usage du professionnel

### IMPORTANT



Les opérations d'entretien et de dépannage doivent être exclusivement réalisées par un professionnel agréé.

*Un menu spécifique permet de faire fonctionner le système pour vous aider au diagnostic.*

Ce mode nécessite des connaissances techniques du système. Ce mode est strictement réservé aux installateurs.

**Pour entrer et sortir du menu TEST, faire un appui simultané sur les deux touches suivantes :**



Pour changer d'actionneur à tester appuyer sur la touche :



Pour changer l'actionneur d'état appuyer sur les touches :



*PAC : ON/OFF active en marche forcée le compresseur et le ventilateur en vitesse basse.*

*FAN : OFF/LO/HI active en marche forcée le ventilateur seul.*

*ELEC : ON/OFF active en marche forcée l'appoint électrique.*

*VGC : ON/OFF active l'ouverture ou la fermeture de la vanne gaz chauds*

*t01, t02, t03 : affiche les températures instantanées des sondes*

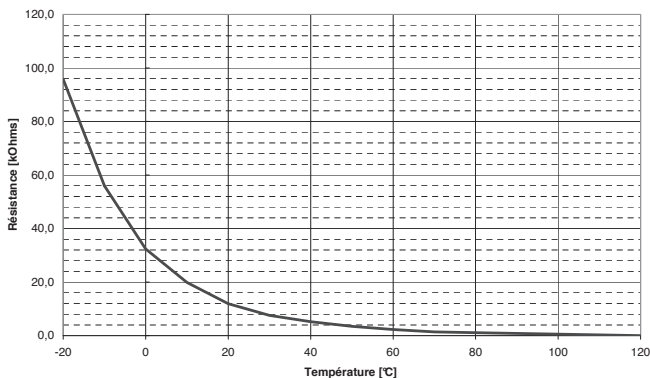
**Ce mode de fonctionnement ne prend pas en considération les erreurs détectées par le système (Chauffe à sec) ni les températures de sonde. Par conséquent, il ne faut pas laisser l'appareil fonctionner dans cette configuration. La marche forcée de chaque actionneur est automatiquement désactivée au bout de 3 minutes pour éviter d'endommager l'appareil.**

Certaines pannes sont diagnostiquées par la régulation qui le signale alors à l'utilisateur à l'aide d'un code erreur. Dans ces cas, se reporter à l'aide au dépannage, p21.

PANNE CONSTATEE	CAUSE POSSIBLE	DIAGNOSTIC ET DEPANNAGE
√ Plus de chauffe. √ Pas d'eau chaude.	Mode heures creuses / heures pleines programmé sans signal heure creuse détecté par la régulation (contacteur jour/nuit hors service, câblage défectueux...)	Se mettre en BOOST et vérifier sur l'afficheur la présence du logo HC.
	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusibles, câblage, etc...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation du chauffe-eau
	Elément chauffant ou son câblage hors service.	Vérifier si le chauffe-eau est alimenté électriquement
	Circuit ouvert : filerie mal connectée ou coupée.	Examen visuel du raccordement de la filerie.

✓ Eau insuffisamment chaude.	Durée d'alimentation électrique du chauffe-eau insuffisante : contacteur jour/nuît hors service...	Vérifiez le bon fonctionnement du contacteur jour/nuît.
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute. Se reporter au menu paramétrage pages 14.
	Mode ECO sélectionné & températures d'air hors plage.	Sélectionnez le mode AUTO (se reporter au fonctionnement des modes page 16)
	Elément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifiez la résistance de la bougie sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau.
	Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude.	Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir ensuite un robinet en position eau chaude. Attendre 10 minutes. Si un écoulement apparaît, repérer la robinetterie défectueuse et/ou s'assurer du bon positionnement de l'éventuel groupe de sécurité (cf. paragraphe « Raccordement hydraulique »).
✓ Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Filtere du groupe de sécurité encrassé.	Nettoyez le filtre (voir chapitre entretien).
✓ Perte d'eau en continue au groupe de sécurité hors période de chauffe.	Soupape de sécurité endommagée ou encrassée.	Remplacez le groupe de sécurité (voir chapitre entretien).
	Pression de réseau trop élevée.	Assurez vous que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bars sinon, installez un réducteur de pression réglé à 3 bars au départ de la distribution générale d'eau.
✓ La pompe à chaleur fonctionne en dehors des heures creuses	Consigne de température non atteinte.	Se reporter au fonctionnement des modes de chauffe (p 16)
✓ L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique.	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistante stéatite (repère 8 p 5).
	Thermostat électrique défectueux.	Remplacer le thermostat.
	Résistance défectueuse.	Remplacer la résistance.
✓ Débordement des condensats.	Niveau du chauffe-eau non réglé	Vérifier que votre chauffe-eau est bien de niveau
	Écoulement des condensats obstrué.	Nettoyer (voir paragraphe « entretien par un professionnel agréé »).
✓ Odeur.	Pas de présence de siphon.	Installer un siphon.
	Pas d'eau dans le siphon.	Remplir le siphon.
✓ Dégagement de vapeur au soutirage.		Couper l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.
✓ Défaillance du panneau de commande ou problème d'affichage.	Perturbation du panneau de commande liée à des parasites sur le réseau électrique.	Réinitialiser le chauffe-eau en coupant l'alimentation électrique et en la rétablissant.
✓ La PAC fonctionne peu de temps, l'appoint électrique est en fonctionnement quasi-permanent.	Température d'air ambiant en dehors des plages tolérées.	Attendre un retour des températures à un niveau situé dans les plages tolérées (s'assurer que le chauffe-eau est installé dans un local >20m3, cf. paragraphe « Installation »).
	Évaporateur fortement encrassé.	Nettoyer l'évaporateur (cf. paragraphe « entretien par un professionnel agréé »).
✓ Le ventilateur ne tourne pas.	Ventilateur fortement encrassé.	Nettoyer le ventilateur.
✓ Bruit de bouillonnement important	Présence de calcaire à l'intérieur du chauffe-eau	Procéder à un détartrage
✓ Autres dysfonctionnements.		Contactez le service après-vente pour tout autre dysfonctionnement.

Courbes de correspondance des sondes (Température vs Résistance)



### IMPORTANT

**Ne jamais alimenter électriquement et directement l'élément chauffant.**

### Service après-vente

Utilisez uniquement des pièces détachées d'origine constructeur. Pour toute commande auprès d'un distributeur de la marque, préciser le type exact du chauffe-eau et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à l'arrière, près du raccordement d'évacuation des condensats.

*Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.*

Adresse du service après vente :

Les coordonnées du service après-vente sont rappelées en couverture de cette notice.

## **Champ d'application de la garantie**

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

√ **Des conditions d'environnement anormales :**

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Pression d'eau supérieure à 5 bar.
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

√ **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
- Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie

√ **Un entretien défectueux :**

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats
- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.

### **IMPORTANT**

**Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.**

## **Conditions de garantie**

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Procéder alors au remplacement de la pièce défectueuse.

**GARANTIE :**

- Chauffe-eau (cuve, corps de chauffe, parties électrique et électronique) : 5 ans.
- Pompe à chaleur : 2 ans.

## **Recommandations approuvées par le Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit**

### ⇒ RISQUES MECANIQUES :

● Manutention :

- La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

● Emplacement :

- L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

● Positionnement :

- L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

● Fixation :

- Le support et les dispositifs de fixation doivent être capables de supporter au moins le poids de l'appareil rempli d'eau. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

### ⇒ RISQUES ELECTRIQUES :

● Raccordement :

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisée dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30mA).
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à la terre.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

## ⇒ RISQUES HYDRAULIQUES :

- Pression :
  - Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.
- Raccordement, évacuation :
  - Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.
  - Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
  - Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.
  - Vérifier l'absence de fuites.

## ⇒ USAGES :

- Nature du produit :
  - Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.
- Utilisations anormales :
  - En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
  - Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.
- Brûlures, bactéries :
  - Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
  - Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

## ⇒ ENTRETIEN :

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

## ⇒ TRANSFORMATION :

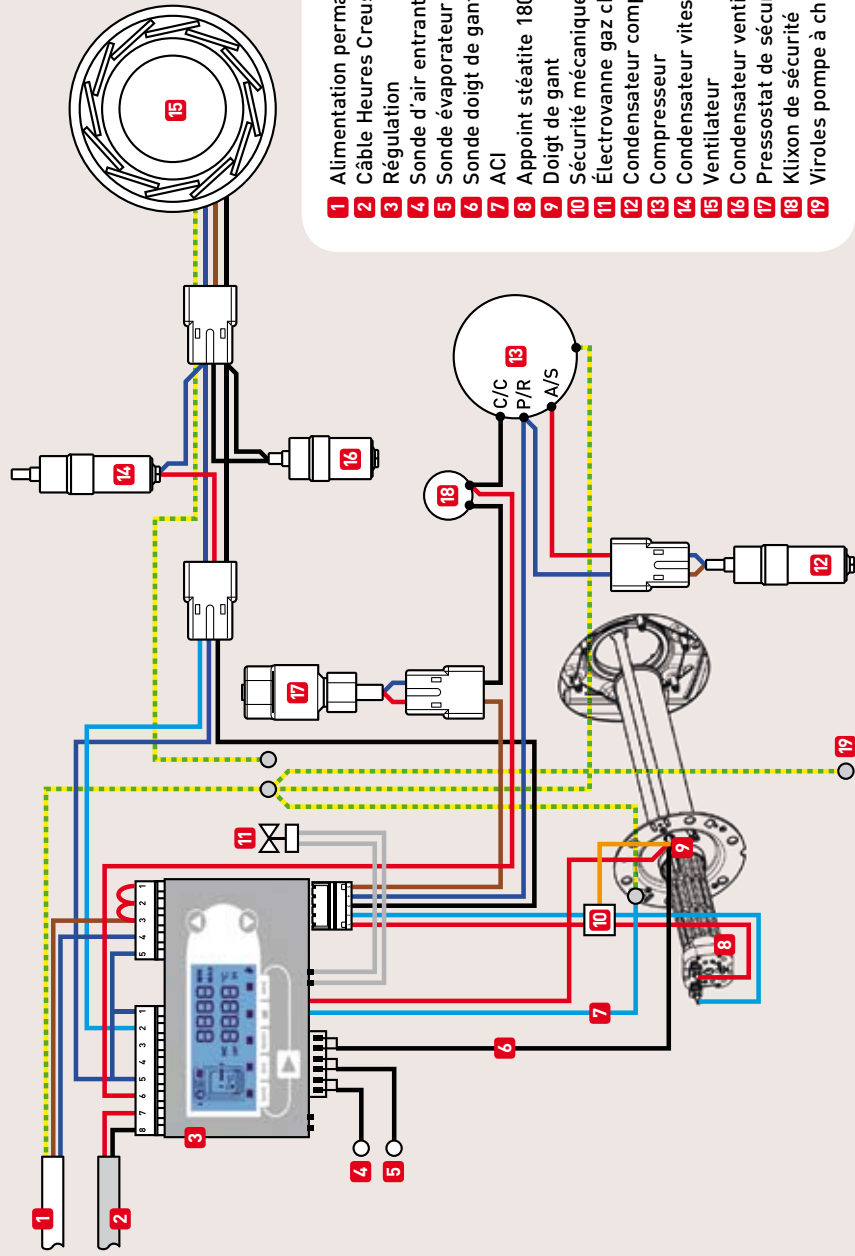
- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

## ⇒ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareils électriques & électronique équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez vous au service local de collecte.
- Le fluide frigorigène présent dans l'appareil ne doit en aucun cas être rejeté dans l'atmosphère. Toute opération de dégazage est formellement interdite.



# SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR LA MAINTENANCE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



- 1 Alimentation permanente
- 2 Câble Heures Creuses
- 3 Régulation
- 4 Sonde d'air entrant
- 5 Sonde évaporateur
- 6 Sonde doigt de gant
- 7 ACI
- 8 Appoint stéatite 1800W
- 9 Doigt de gant
- 10 Sécurité mécanique
- 11 Électrovanne gaz chauds
- 12 Condensateur compresseur
- 13 Compresseur
- 14 Condensateur vitesse basse
- 15 Ventilateur
- 16 Condensateur ventilateur
- 17 Pressostat de sécurité
- 18 Klaxon de sécurité
- 19 Viroles pompe à chaleur



# aéromax®

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

**Avec la garantie, Thermor s'engage sur la qualité professionnelle du chauffe-eau thermodynamique Aéromax.**

**Garantie :** ▶ Chauffe-eau (cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques) : **5 ans.**

▶ Pompe à chaleur : **2 ans.**



## Garantie - Document à conserver par l'utilisateur

*(à présenter uniquement en cas de réclamation)*

La durée de garantie est de deux ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif. La garantie s'applique en France uniquement. Thermor assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur. Les détériorations provenant d'une installation non conforme à la NFC 15-100, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la

norme NF EN 50 160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie. Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès de votre distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat. Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

\_\_\_\_\_

Type de l'appareil

\_\_\_\_\_

N° de série

\_\_\_\_\_

Nom et adresse du client

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Cachet de l'installateur :

[www.thermor.fr](http://www.thermor.fr)

**Thermor** - 17 rue Croix-Fauchet  
BP 46 - 45141 Saint-Jean-de-la-Ruelle

112 30 607 A